



Wallonie

Commune de WALHAIN
N/Réf. : URB - 2018/PB/48

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à : M. Yves Bauwens pour Les amis du château de Walhain asbl Rue de la Campagnette(WSP) 19 à 1457 Walhain.

Le terrain concerné est situé Rue du Vieux Château(WSP) - à 1457 Walhain, et cadastré 01 F 426 B.

Le projet est de type : **Construction d'un bâtiment d'accueil pour le château de Walhain**, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

Art. D.IV.6 et D.IV.40 - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. - Dérogation zone espaces verts du plan de secteur. - **Dérogation au plan de secteur**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article (D.IV.40) du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête aux jours ouvrables de 10 h à 11 h, sauf les vendredis, à l'adresse suivante : Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de WALHAIN, Service Urbanisme, Place Communale, 1 à 1457 WALHAIN :

- Une permanence se tiendra le 01/02/2019, de 18h00 à 20h00 mais uniquement sur prise de rendez-vous qui DOIT être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de l'agent traitant urbanisme@walhain.be, sinon la permanence spécifique est annulée.

L'enquête publique est ouverte le 24/01/2019 et clôturée le 07/02/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24/01/2019 au 07/02/2019 au collège communal. L'avis d'enquête est affiché au plus tard 5 jours avant le début de l'enquête, à savoir le 19 janvier 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- prioritairement par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@walhain.be
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain** ;
- remises à l'agent traitant au service urbanisme ou en cas d'absence au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

L'enveloppe et son courrier ou le courrier électronique portera la mention : **2018/PB/48**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent traitant ou lors de la séance de clôture de l'enquête. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant dont les coordonnées sont au bas du présent document.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07/02/2019 à 11h00 au service urbanisme Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet est Agnès DECELLE agnes.decelle@walhain.be dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Par Ordonnance :

Le Directeur général,

Christophe LEGAST



Le Bourgmestre,

Xavier DUBOIS